



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



2 sept. 2024

ÉVALUATIONS NATIONALES

Aucun caractère obligatoire !
Le SNUDI FO 13 intervient auprès du DASEN



Dans le cadre du « choc des savoirs », la rentrée 2024 est marquée, dans le 1^{er} degré, par une tentative ministérielle de généraliser les évaluations nationales, du CP au CM2.

Le SNUDI-FO 13 rappelle que si l'évaluation des élèves fait partie intégrante du statut des professeurs des écoles (article 2 du décret du 1^{er} août 1990 précisant « *ils (les enseignants) procèdent à une évaluation permanente du travail des élèves et apportent une aide à leur travail personnel.* »), aucun texte réglementaire ne préside à la mise en œuvre de ces dispositifs d'évaluation et aucun outil ne peut être imposé !

Pas plus en CE2 et CM2 qu'en CP, CE1 et CM1, les évaluations nationales ne peuvent revêtir de caractère obligatoire !

**Le SNUDI-FO 13 rappelle que la liberté pédagogique existe !
Chaque enseignant est donc libre d'évaluer ses élèves de la manière qui lui paraît la plus appropriée !**

Face aux injonctions de certains IEN faites aux directeurs pour venir récupérer les livrets d'évaluations en circo, le SNUDI FO 13 intervient auprès du DASEN

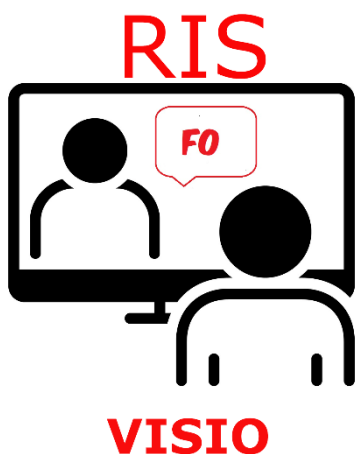
Monsieur le Directeur Académique,
De nombreux directeurs nous alertent à propos d'injonctions de la part de leurs IEN pour venir récupérer les cartons de livrets d'évaluation nationale

entreposés dans les locaux des circonscriptions. Pour certaines, il est même organisé des horaires de rotation à des fins pratiques...
Nous vous rappelons que la mission de "chauffeur/livreur" n'entre pas dans les missions des directeurs.trices afin d'acheminer les documents envoyés par le ministère dans les écoles. Les directeurs.trices ne sont pas corvéables à merci !

En conséquence, nous vous demandons de faire cesser ces demandes abusives qui alourdissent indûment les tâches de nos collègues directeurs.trices.
Certains de votre compréhension, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Franck NEFF, secrétaire départemental SNUDI FO 13

RIS intersyndicale de rentrée



L'intersyndicale FO/FSU-SNUipp/CGT Educ/SUD/CNT propose une **RIS en visio ce mercredi 3 septembre à 9h30** pour faire le point sur vos conditions de rentrée, pour établir et rassembler les revendications et déterminer les moyens nous permettant d'en obtenir la satisfaction !

FO a déposé un préavis de grève national pour couvrir toutes les initiatives des collègues

[\[Lien de connexion ICI\]](#)

GREVE DU MARDI 10 SEPTEMBRE



MARDI 10 SEPTEMBRE : EN GREVE pour DES MOYENS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE !

La rentrée se fait dans une situation intenable qui relève d'un **déni démocratique** inacceptable: la ministre de l'Éducation Nationale « démissionnaire » annonce l'application des mesures décidées par un gouvernement qui n'a plus aucune légitimité, suite aux résultats des élections législatives provoquées par la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président Macron.

Selon elle, il faudrait donc poursuivre les « réformes » engagées, de la réforme des lycées professionnels jusqu'au « Choc des savoirs », incluant la passation des évaluations standardisées et le Pacte enseignant, avec un budget prévisionnel amputé de 700 millions, en appliquant une circulaire de rentrée datant du 27 juin, comme si de rien n'était...

Ces réformes ont été largement contestées et âprement combattues par les personnels et les parents d'élèves, les organisations syndicales et de jeunesse, qui n'en veulent pas. Le gouvernement qui les portait a été battu dans les urnes. Elles sont encore moins acceptables aujourd'hui qu'hier !

La rentrée ne peut pas se faire sans une remise en cause des mesures décidées par un gouvernement désormais démissionnaire. En cette rentrée, aucune annonce n'est faite pour améliorer les conditions de travail des personnels. La rentrée va se faire dans des conditions encore plus dégradées.

Les revendications demeurent, notamment l'abrogation du « Choc des savoirs » Attal-Belloubet et la réforme de la voie professionnelle, pour un véritable choc des moyens !

Nos organisations syndicales demandent donc :

- **L'annulation des fermetures, les ouvertures nécessaires et le recrutement massif de personnels sur emploi statutaire pour baisser les effectifs dans les classes, assurer le remplacement et un service public de qualité pour toutes et tous**
- **Une politique qui mette fin à la précarité avec notamment un statut de fonctionnaire pour tous les personnels (AESH, AED, contractuels...)**
- **Des revalorisations salariales pour compenser le décrochage salarial dû à l'inflation et au blocage du point d'indice.**
- **L'abrogation du « Choc des savoirs » et des groupes de niveau, le renoncement à la politique du tri social et la mise en œuvre d'une Ecole égalitaire notamment par la relance de l'éducation prioritaire**
- **L'abrogation de la réforme des lycées professionnels**
- **La fin de la contractualisation des moyens et de l'ensemble des évaluations standardisées des élèves et des établissements qui visent à mettre en concurrence les personnels et les élèves.**

Les organisations syndicales signataires appellent l'ensemble des collègues :

- à se réunir dès la rentrée, en assemblées générales, en HIS/RIS pour discuter de cette situation, réaffirmer les revendications, établir les besoins en postes et conditions de travail,
- à participer à la RIS visio intersyndicale du mercredi 4 septembre 2024 à 9h30: lien de connexion : <https://us06web.zoom.us/j/84944914793?pwd=Gsbcu2RxiNYNQht3cykYLrtXflyDEJ.1>
- à décider des moyens d'action pour faire valoir leurs revendications, y compris par la grève en se saisissant des préavis déposés par nos organisations syndicales. **En particulier, l'intersyndicale appelle à se mettre en grève le mardi 10 septembre, à participer à l'AG à 9h à la Bourse du Travail, à la manifestation à 10h30 devant la DSDEN.**

Votre intention de grève [[à télécharger ICI](#)] doit être retourné à votre IEN pour samedi 7 septembre à 23h59



La rentrée, c'est le bon moment pour adhérer au SNUDI FO

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

Téléchargez le bulletin spécial de rentrée
Pour une 1ère adhésion, vous ne payez que les mois restant pour l'année 2024 (septembre à décembre).
Le renouvellement se fera en janvier 2025 et vous recevrez un reçu fiscal pour déduire 66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

